



## Vice caché sur un véhicule Renault trafic

Par **mike64**, le **26/11/2015** à **16:25**

Bonjour à tous,

Je viens d'acheter un Renault trafic (2004) à un particulier et arrivé chez moi, après quelques démarrages pour essais, je me suis rendu compte que le ventilateur du radiateur fonctionnait dès le démarrage. Inquiet je me suis rendu au concessionnaire Renault qui a constaté un branchement direct sans passer par le calculateur. De plus le vendeur pendant la rédaction de l'acte de vente a rayé la carte grise et à noté "en l'état" à mon insu (je complétais les éléments me concernant sur l'acte de vente). j'ai payé ce trafic 4500€ et pour l'instant je dois prévoir un remplacement du calculateur pour un montant de 1250€ sans certitude que cette panne cache un autre vice caché.

Je pensais avoir affaire à une personne honnête qui possède une entreprise et qui, de plus, a fait des réparations sur le véhicule pour masquer éventuellement un problème bien plus important.

Merci à vous pour votre réponse.

Bien cordialement.